

Les plaisanciers attendent leur station de carburant

Le transfert de gestion au Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille ainsi que la fermeture de la station carburant au môle Pénéroff, ont suscité, hier, les interrogations des usagers du port.

La gouvernance du port de plaisance

L'Association des usagers du port de plaisance de Concarneau (AUPPC), qui compte aujourd'hui près de 80 membres, s'est réunie samedi, au pôle nautique, sous la présidence de Jean-Paul Le Gallo. L'occasion d'évoquer la concession communale du port de plaisance arrivant à échéance en 2026. Ce dernier passera alors dans le giron du Syndicat mixte ports de pêche et plaisance de Cornouaille à l'instar des autres ports de plaisance cornouaillais (excepté pour l'instant celui de Loctudy).

Mais le syndicat mixte pourrait prendre les rênes avant cette date limite, au regard des importants travaux d'extension du port de plaisance qu'il compte mener à horizon 2023 dans l'arrière-port (le syndicat mixte en est l'autorité portuaire) avec, en perspective, une centaine de places supplémentaires au ponton.

De leur côté, les plaisanciers, « sans être inquiets » se disent « très attentifs » au changement de gouvernance. « La nouvelle municipalité qui va sortir des urnes aura le choix entre conserver la concession jusqu'à



Une trentaine de plaisanciers concarnois ont suivi les discussions sur la situation actuelle et l'avenir du port de plaisance version avant-port.

PHOTO : OUEST-FRANCE

son terme ou la faire passer au syndicat mixte d'ici un ou deux ans », explique Jean-Paul Le Gallo.

« Dans la mesure où des investissements vont être faits dans le port de plaisance à partir de 2023, il ne serait pas logique que Concarneau conserve sa concession au-delà de 2022, reconnaît Bruno Quillivic, l'adjoint aux affaires portuaires. Après, il reste beaucoup de ques-

tions techniques à régler. Si la discussion entre la commune et le syndicat mixte avance bien, cela peut même se faire avant si tous les critères sont réunis. Mais on se fixe 2022 pour le faire. »

Côté syndicat mixte, Nicole Ziegler estime que la bonne date pour le transfert pourrait être « le 1^{er} janvier 2022. Avant cela me semble compliqué. »

La station de carburant

« Notre point noir, c'est la fermeture de la station carburant sur le môle Pénéroff depuis la fin de l'année dernière. Aujourd'hui, nous sommes obligés de faire le plein à Port-la-Forêt », déplore Jean-Paul Le Gallo. L'actuelle station, en très mauvais état, doit en effet être détruite au profit d'une nouvelle qui devrait être construite dans l'arrière-port. Une situation « relativement pénalisante » pour les plaisanciers concarnois qui suggèrent à la municipalité de faire venir un camion de livraison de carburant à des heures précises. « Nous n'y sommes pas autorisés car le débit en carburant est trop faible côté plaisance pour avoir droit à un camion entier », répond Bruno Quillivic.

Quelques chiffres

519 plaisanciers sont inscrits en 2019 sur la liste d'attente pour avoir une place dans l'avant-port contre 808 en 2018. Une baisse due au fait qu'en 2019, les plaisanciers ont dû passer par Internet pour s'inscrire. 367 places sont disponibles au ponton à l'avant-port.

Catherine GENTRIC.